

RECRUTEMENT SANS DISCRIMINATION

Nom de l'entreprise : LHH

Secteur d'activité : Autres activités de services

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

Dans le cadre de notre activité de recrutement, nous sommes en contact quotidien avec des entreprises et des candidats issus de nationalités différentes, de séniorités différentes ou encore de cultures différentes. Nous recrutons plus de 400 personnes par an à Luxembourg, et pour chaque recrutement, nous nous devons de respecter une non discrimination à 100%.

Contexte

Nos clients ont parfois des exigences précises, et évoquent des critères par toujours éthiques et moraux. Nous avons donc 2 axes :

- leur rappeler qu'aucun recrutement ne peut faire preuve de discrimination, quelle qu'elle soit
- les guider, les conseiller et les orienter pour faciliter ce respect de non discrimination.

Objectifs

Cela a pour but de montrer une réelle exemplarité de la part de notre gouvernance pour permettre à chaque consultant de faire son travail dans un contexte moral et éthique, sans impacter négativement son chiffre d'affaires, et donc son Bonus annuel.

Approche

En cas d'une démarche non éthique, et allant à l'encontre de cette démarche de non discrimination, notre groupe conseille fortement à chaque consultant en recrutement d'arrêter toute collaboration avec l'employeur. et en cas d'un manque à gagner en chiffre d'affaires, le groupe propose de compenser ceci directement pour le consultant directement. Cela met en avant un alignement total entre la décision du consultant et les valeurs de notre maison mère et notre groupe.

Impact

Les équipes sont parfaitement alignées et perçoivent ceci comme un geste fort de la part du groupe.

« A faire »

Assumer une perte de chiffre d'affaires en cas d'un partenariat avec un client ou un fournisseur non respectueux de la charte de non discrimination.